

COMMUNIQUÉ POUR LES MEDIAS

27 août 2015

Troisième rencontre des Conseils d'Etat valaisan et fribourgeois

(IVS).- Les Conseils d'Etats valaisan et fribourgeois se sont rencontrés mercredi 26 août et jeudi 27 août 2015 à Charmey. La rencontre a permis aux deux gouvernements d'aborder plusieurs domaines d'intérêt communs et de faire état de la collaboration entre les deux cantons. Ils ont convenu de maintenir des rencontres régulières.

Les deux rencontres précédentes, en 2013 et en 2014, ont confirmé que les cantons du Valais et de Fribourg partagent de nombreux intérêts communs. La séance de travail du 26 août 2015, à Charmey, a été l'occasion de poursuivre les échanges ainsi que la concertation dans plusieurs domaines clés, mais également d'assurer le suivi des rencontres précédentes.

Bilan positif des échanges précédents

Ainsi, des collaborations et des échanges d'expériences ont été initiés en 2014, par exemple, dans le domaine des soins hospitaliers, de la cybersanté ou de la détention avant jugement. S'agissant de cette dernière, une convention concernant un échange de places de détention entre des établissements fribourgeois et valaisans vient d'être signée.

Les deux cantons ont agi de concert et avec succès, en collaboration avec d'autres alliés, en vue de la création du parc d'innovation décentralisé de Suisse occidentale ainsi que de l'adoption d'un consensus au Parlement fédéral pour la prochaine période de la péréquation financière. Ils s'en félicitent et ont confirmé vouloir continuer leur concertation pour défendre au mieux leurs intérêts communs.

Politique fédérale

Les deux gouvernements ont partagé une analyse critique du projet de fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Le projet du Conseil fédéral vise avant tout à assurer le financement des routes nationales de la responsabilité de la Confédération, au détriment des autres routes. Le risque est grand que les routes cantonales devront être davantage financées par les impôts cantonaux. De plus, depuis le refus par vote populaire de l'augmentation du prix de vignette routière, l'intégration de tronçons de routes cantonales dans le réseau national est bloquée. Valais et Fribourg veilleront, dans le cadre des travaux parlementaires, à œuvrer conjointement dans ce dossier.

Les discussions ont également permis d'échanger sur la réforme imminente de l'imposition des entreprises, mais aussi d'aborder des dossiers d'actualité, tels la restructuration du domaine de l'asile ou le transit des gens du voyage, dans lesquels les deux cantons entendent faire valoir leurs expériences mutuelles.

Collaboration bilatérale

Dans la formation ou l'aide sociale, les cantons du Valais et de Fribourg sont tous les deux confrontés à des enjeux semblables. La réunion à Charmey a aussi été l'occasion d'aborder la question de l'augmentation des coûts de l'aide sociale et d'évoquer les moyens de les contenir. Dans le domaine de la formation, les deux gouvernements ont également décidé d'intensifier les échanges, notamment en lien avec l'évolution de la filière secondaire I et II, ou encore dans la détection de jeunes sans formation.

Les Conseils d'Etat ont par ailleurs pris connaissance avec satisfaction des discussions en cours entre l'Université de Fribourg et l'université à distance *Fernstudien Schweiz*, basée à Brigue. Les deux institutions examinent la formalisation de la collaboration existante et le développement des relations. Ils saluent cette volonté d'institutionnaliser et de renforcer les relations existantes entre les deux partenaires.

Personnes de contact :

Danielle Gagnaux, chancelière d'Etat, T + 41 26 305 10 40

Philipp Spörri, chancelier d'Etat, T + 41 27 606 21 12